

NOUVEAU

AFR 2

PUBLIC :

Responsables de formation (RH, responsables et chargés de formation...) et personnels d'encadrement quelque soit son secteur d'activité

NB : L'inscription par établissement d'un binôme responsables de formation et cadres est recommandée.

ORGANISE PAR :

OBEA

DUREE :

28 heures

DATES ET LIEU :

GRUPE 1 : 29-30 AVRIL ET 26-27 JUIN 2019

ANFH RENNES ou dans un établissement en fonction de l'origine géographique des stagiaires

GRUPE 2 : 26-27

SEPTEMBRE ET 21-22 NOVEMBRE 2019

ANFH RENNES ou dans un établissement en fonction de l'origine géographique des stagiaires

RENSEIGNEMENTS

COMPLEMENTAIRES :

Clôture des inscriptions : Vendredi 22 FEVRIER 2019

CONTACT :

Marie-Noëlle FRINAULT
Conseillère formation
02 99 35 28 64
mn.frinault@anfh.fr

RESPONSABLES DE FORMATION/PERSONNEL D'ENCADREMENT : promouvoir la coopération pour développer une dynamique de formation

Le cadre joue un rôle essentiel dans l'information et l'accompagnement de ses collaborateurs vers la formation professionnelle. Responsable de l'atteinte des objectifs du service/pôle/unité qui lui est confié, il est aussi chargé du devenir professionnel de ses collaborateurs. Il joue alors un rôle d'interface clé avec le service formation. En effet, lors des entretiens professionnels, il peut à la fois détecter les besoins de ses agents mais aussi expliciter la politique de formation et les arbitrages réalisés par l'institution et surtout conseiller les agents sur les différents dispositifs de formation afin de les aider et de les accompagner dans leur projet professionnel. De même, après le retour des agents ayant suivi une formation, le cadre est le plus habilité à constater les nouvelles compétences acquises et les modifications de pratiques sur le terrain. Le cadre doit donc participer activement à la conception, l'organisation et à la communication des dispositifs de formation. C'est pourquoi l'ANFH Bretagne souhaite proposer une formation commune aux responsables de formation et aux cadres pour mieux les accompagner dans leurs missions.

OBJECTIFS

- Identifier et définir ensemble les processus de formation : politique, plan de formation, dispositifs existants
- Mettre en dynamique une stratégie/politique/plan de formation/ des dispositifs de formation dans une démarche collaborative
- Mettre en œuvre le plan de formation et évaluer les résultats des formations

PROGRAMME

JOUR 1 : identifier et définir ensemble les processus de formation : politique, plan de formation, dispositifs existants

Le cadre législatif de la réforme de la formation professionnelle : le CPF...

Le contenu et les objectifs des stratégies/politiques/plans/dispositifs de formation

Les enjeux et finalités des formations

Les étapes d'élaboration d'un plan de formation

Les modalités d'accès à la formation

Le management des compétences et l'implication du cadre dans les projets de formation

Les rôles de chacun dans le maintien de la motivation des personnels pour se former

JOUR 2 : mettre en dynamique une stratégie/politique/plan de formation/ des dispositifs de formation dans une démarche collaborative

Identification des enjeux d'une politique/d'un dispositif de formation et les arbitrages réalisés par l'institution

Les valeurs et les principes de la formation de son établissement

Les clés de réussite d'un plan de formation

Construction d'un plan de développement professionnel avec un cadre et un responsable formation

Communication d'un plan/dispositif de formation en binôme

INTERSESSION

Identifier un binôme de travail -en mode projet- pour concevoir un dispositif de formation pendant la période d'intersession ou favoriser la participation des agents aux formations

JOUR 3 : mettre en œuvre le plan de formation et évaluer les résultats des formations

Retour d'expérience sur les travaux menés en intersession

Ateliers de partages et d'analyse des pratiques sur les expérimentations menées

Les rôles des cadres et des responsables de formation dans la mise en œuvre d'un plan de formation et dans l'évaluation des formations

JOUR 4 : ancrer les formations dans le développement des compétences des personnels et accompagner les personnels dans leur processus de professionnalisation

Les rôles des responsables de formation et cadres dans la mise en œuvre et le suivi des plans de formation : les tableaux de bord partagé, entretiens individuels avec les personnels.

Inciter les personnels à la mise en pratique immédiate de ces acquis : définir avec eux un plan d'actions et un processus de suivi de la mise en œuvre des acquis.